

**Les différents acteurs de la maîtrise des risques majeurs**

	exploitant	Etat				collectivités		
	Entreprise exploitant	DREAL	DDT	Préfecture	SDIS	Commune/EPCI ou agences d'urbanisme	Conseil général	Conseil régional
<b>La réduction du risque à la source :</b>								
<b>1. le régime d'autorisation d'exploiter) : réglementation ICPE (autorisation avec servitude)</b>  <b>2. loi de 2003 (PPRT) :</b>	Mise en oeuvre des prescriptions qui réduisent le potentiel de danger, limitent l'intensité et la probabilité d'occurrence des phénomènes dangereux  idem	Service instructeur du dossier	Membre du CODERST	Bureau environnement et des procédures publiques assure la coordination du dossier (enquête publique, CODERST).  SIRACEDPC Membre du CODERST	Membre du CODERST	Avis du CM sur le dossier	Avis sur le dossier	Avis sur le dossier
<b>La maîtrise de l'urbanisation (PPRT)</b>								
<b>1. étude de dangers</b> <b>2. détermination des aléas et des enjeux</b> <b>3. mise en place d'une stratégie avec proposition de zonage</b> <b>4. consultation</b> <b>5. approbation par AP : doc opposable</b>	Conception   membre de la commission de suivi de site (CSS)	Validation  Ingénieurs et techniciens de l'UT avec appui pôle risques technologiques, présents à chaque étape du PPRT  membre CSS	techniciens et personnels administratifs du service aménagement durable des territoires  membre CSS  - porter à connaissance - contrôle de légalité	Bureau environnement et des procédures publiques assure la coordination du dossier  SIRACEDPC : membre CSS  SIRACEDPC : révision PPI	  membre CSS	  membre CSS  carte communale, SCoT, PC, PLU, PLU(I)	Membre CSS si concerné  Voirie rurale et départementale, pistes cyclables	  schéma régional des infrastructures et des transports
<b>L'Organisation de la réponse opérationnelle :</b>								
<b>1. le POI</b>  <b>2. le PPI</b> - élaboration - mise en oeuvre	- Elaboration du POI - gestion du sinistre  - participation - Participation à la gestion de crise (présent au PCO, fonction expertise, anticipation, lutte contre le sinistre)	- Participation COD restreint  - détermination des scénarios retenus sur la base de l'étude de dangers - présent au COD/PCO (fonction expertise, anticipation)	- Participation COD restreint  Service sécurité- transports- ingénierie de crise : - détermination des enjeux - cartographie du bouclage - présent au COD( carto, transports)	SIRACEDPC : Anticipation de la situation : COD restreint (DOS le cas échéant)  SIRACEDPC : - Elaboration et coordination des différents acteurs - préfet : DOS (responsable gestion du sinistre, protection population, information, communication de crise)	- COD restreint - Gestion du sinistre  Participation gestion du sinistre (et fonctions d'expertise et d'anticipation)	Directeur des opérations de secours (DOS) jusqu'à l'intervention des moyens publics  participation - mise en place PC communal et participation PCO	Participation  Participation au COD (déviations..)	
<b>3. le PCS</b>						Élaboration d'un plan communal de sauvegarde		
<b>L'Information préventive à la population</b>	Essai sirènes mensuel	- participation phase consultation : collège riverains CSS, enquêtes publiques relatives aux autorisations d'exploitation et au PPRT - création des SPPPI		SIRACEDPC : - Dossier départemental des risques (DDRM) - Information acquéreurs /locataires - consultation population PPI - participation possible aux exercices réglementaires		- prescription d'un DICRIM/PCS dans les communes exposées à un risque identifié		